



Communiqué de presse

Date 31.08.2015

Campagne électorale 2015 : les propos dégradants et haineux n'ont pas leur place dans une démocratie

Les questions liées à l'immigration et à la politique d'asile occupent une part très importante de la campagne en vue des élections fédérales du 18 octobre prochain. La Commission fédérale contre le racisme CFR constate que le ton se durcit et que les risques de dérapage – discours stigmatisants et messages de haine – augmentent. La CFR rappelle que les partis et les acteurs politiques exercent des responsabilités particulières et qu'il leur incombe de lutter contre les paroles et les actes qui pourraient inciter à l'intolérance à l'égard des personnes et des groupes les plus vulnérables.

Aucun sujet n'est tabou dans un système démocratique qui fonctionne. Il est donc normal que tous les thèmes qui préoccupent la population et qui comportent un enjeu pour la société d'aujourd'hui et de demain soient abordés. Il est sain aussi que les opinions les plus contradictoires s'expriment et alimentent le débat. Actuellement, celui sur l'asile et l'immigration occupe une grande place dans la campagne électorale qui précède les élections fédérales de cet automne. Que les partis et les acteurs politiques expriment leurs opinions, leurs réactions et leurs propositions est parfaitement légitime.

Malheureusement, ce thème n'est pas seulement l'objet du débat démocratique ; il sert aussi de prétexte à la propagation de paroles et d'écrits stigmatisants à l'égard de personnes qui se sentent menacées dans leur existence et recherchent, en Suisse ou ailleurs, un lieu de refuge. La démocratie se nourrit des échanges d'idées, d'opinions et de propositions. Elle est menacée lorsqu'elle sert de prétexte à des propos dégradants, voire à des appels à la haine et au rejet.

Les partis et les acteurs politiques occupent une place particulière dans un système démocratique. De ce fait, ils se doivent d'être exemplaires et de distinguer clairement ce qui appartient au débat public et ce qui relève de la discrimination et de la stigmatisation. Ils doivent tenir un discours clair et sans ambiguïté à l'égard de celles et ceux qui prononcent et écrivent des propos insultants, dégradants et haineux. De tels propos n'ont pas leur place dans une démocratie.

Renseignements complémentaires :

Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, 079 507 38 00, martine@brunschwiggraf.ch

Gülcan Akkaya, vice-présidente de la CFR, 079 554 22 49, guelcan.akkaya@hslu.ch

Giulia Brogini, responsable du secrétariat de la CFR, 079 322 19 70, giulia.brogini@gs-edi.admin.ch